

Enquête Mobilité Scolaire

Ecole Primaire Alain-Ledreux

Juin 2012



Association Maisons-Laffitte Développement Durable

<http://maisons-laffitte-dd.hautetfort.com/>



Table des Matières

1.	Présentation de l'enquête	3
2.	Analyse Statistique des Résultats	4
2.1.	Renseignements d'ordre général	4
2.2	Renseignements sur les trajets domicile – école	6
2.3	Renseignements sur les déplacements dans le quartier.....	13
2.4	Organisation des entrées / sorties de l'école	16
3	Lieux cités comme étant dangereux.....	20
3.1	Axes de circulation	20
3.2	Autres indications concernant la sécurité	23
	Conclusion.....	25



1. Présentation de l'enquête

Cette enquête a été menée au mois de Juin 2012 auprès des parents de l'école Alain-Ledreux à l'initiative de l'association « Maisons-Laffitte Développement Durable ».

Pour diverses raisons (classe de découverte dans certaines classes au même moment par exemple), les questionnaires n'ont pas été distribués dans toutes les classes. On voit dans l'analyse que les classes de CP, CM1 et CM2 sont représentées.

Le nombre de questionnaires remplis et analysés est de 78, se répartissant à peu près équitablement entre « petits » (CP) et « grands » (CM1 et CM2).

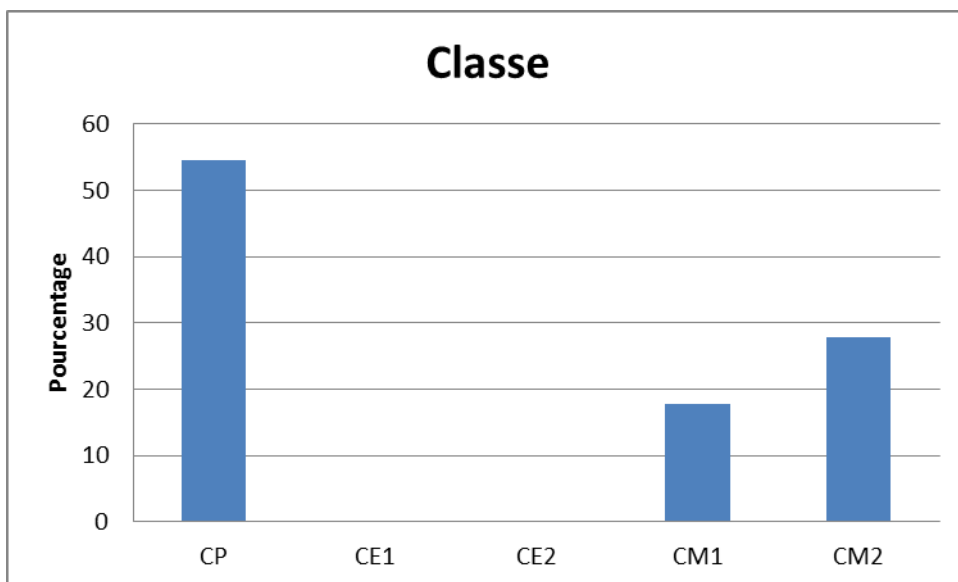
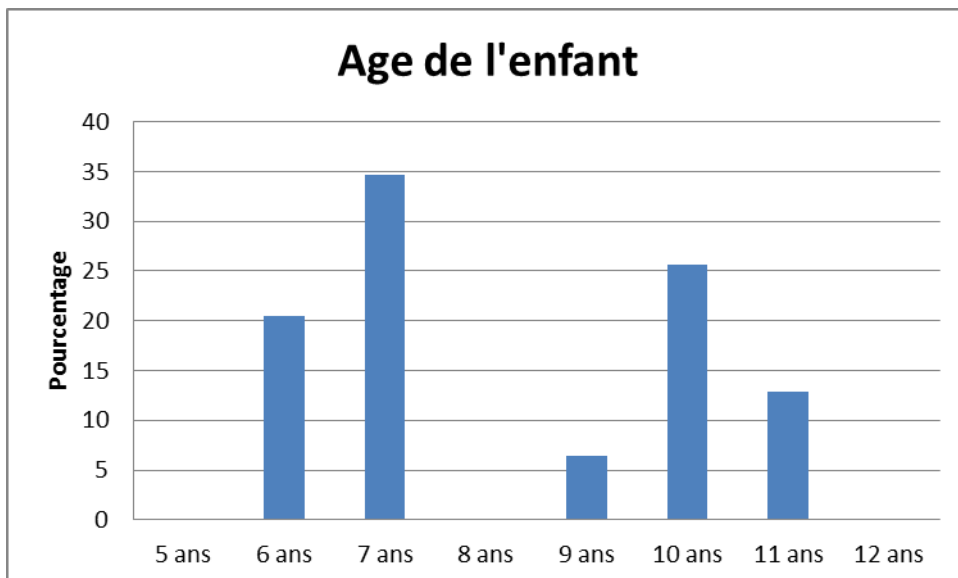
Nous remercions toutes les personnes qui ont contribué à cette enquête, que ce soit les parents qui ont pris le temps d'y répondre, le plus souvent de façon détaillée, ou les personnels de l'école qui ont transmis les questionnaires. Les associations de parents d'élèves représentées, API et PEEP, ont également apporté leur soutien.



2. Analyse Statistique des Résultats

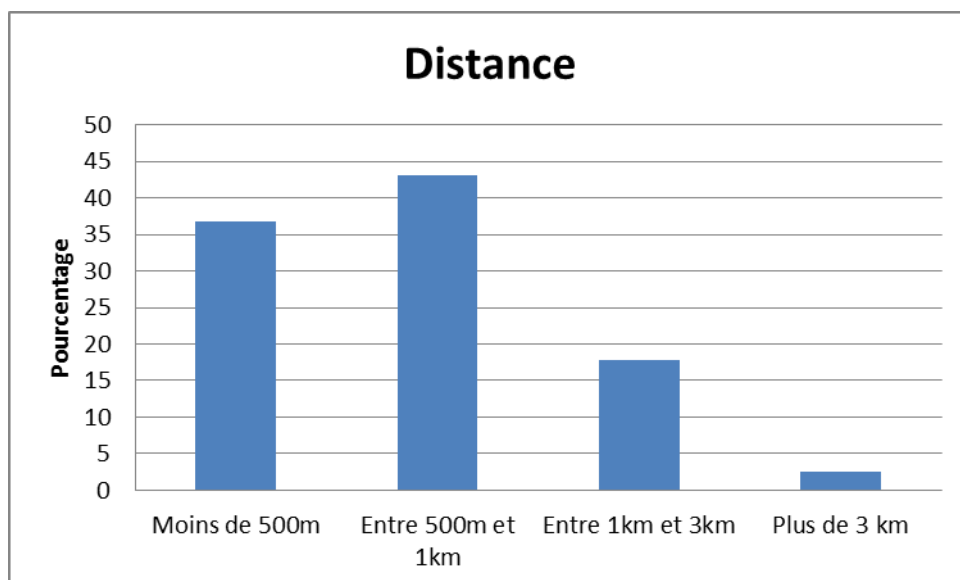
2.1. Renseignements d'ordre général

2.1.1 Age et classe



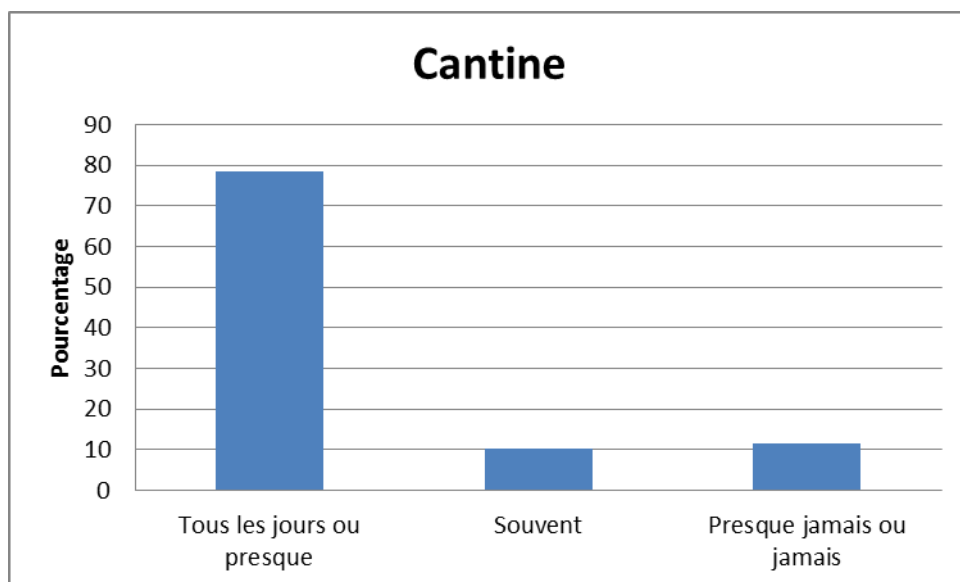
La répartition des âges et des classes nous a permis de définir deux catégories, les « petits » et les « grands », qui seront utilisées dans certaines analyses où les résultats diffèrent selon l'âge.

2.1.2 Distance entre le domicile principal et l'école



80% des élèves habitent à moins d'1 km de l'école. Ce critère sera utilisé pour analyser plus finement les moyens de transport utilisés.

2.1.3 Votre enfant déjeune-t-il à la cantine ?



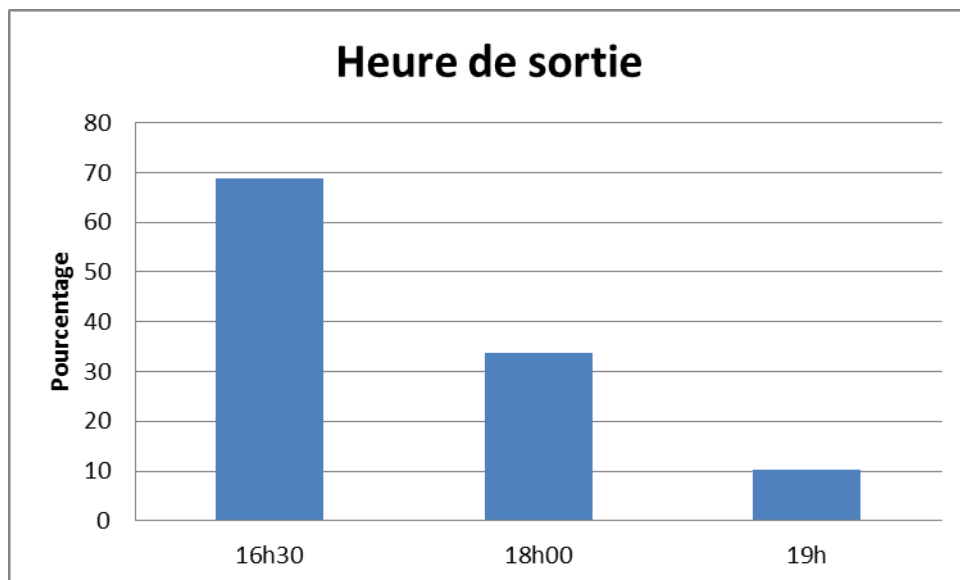
88% des élèves déjeunent à la cantine « Tous les jours ou presque » (78%) ou « souvent » (10%).

Les difficultés éventuelles à l'heure du déjeuner ne sont donc pas rencontrées par la grande majorité des enfants et de leurs accompagnants. Par ailleurs, certains problèmes liés à l'affluence aux autres horaires n'existent pas à 11h30 ou 13h30 puisque seulement 50 élèves environ sont concernés. On verra cependant dans les commentaires que l'absence de l'agent de sécurité à ces heures peut poser problème.



2.1.4 Heure de sortie le soir

(Plusieurs réponses possibles)



Une grande majorité d'enfants (69%) sortent à 16h30.

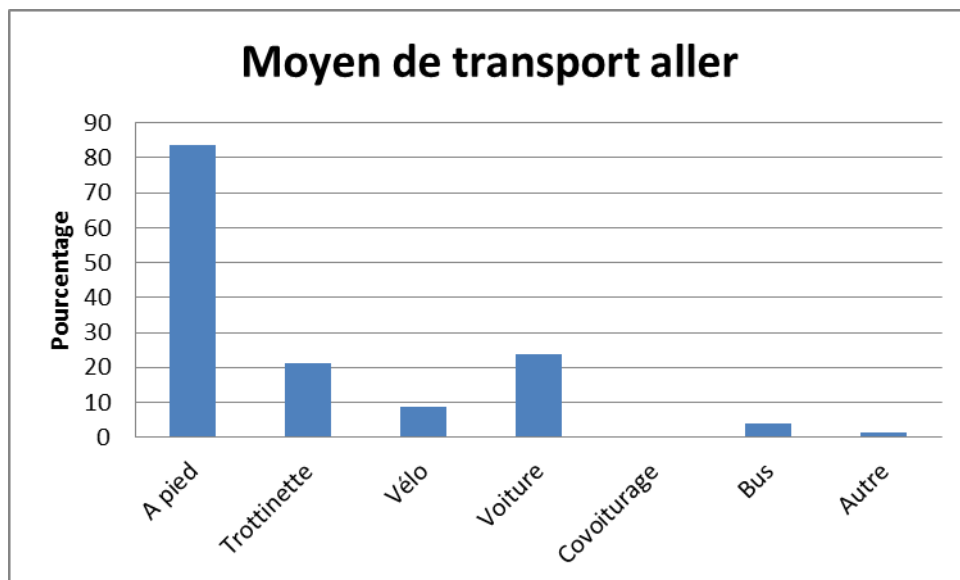
Les difficultés éventuelles ne sont pas les mêmes à 16h30, à 18h et à 19h : nombre de piétons, circulation automobile, présence ou non d'un agent – l'agent de sécurité n'est présent qu'à 16h30 -.

Lorsque les enfants sortent à 16h30 et s'ils sont accompagnés d'un adulte, l'adulte est souvent une nounou ou un grand-parent : les difficultés éventuelles sont mal connues d'une partie des parents qui ont répondu à l'enquête.

2.2 Renseignements sur les trajets domicile – école

2.2.1 Par quel moyen se rend-il à l'école ?

(Plusieurs réponses possibles)

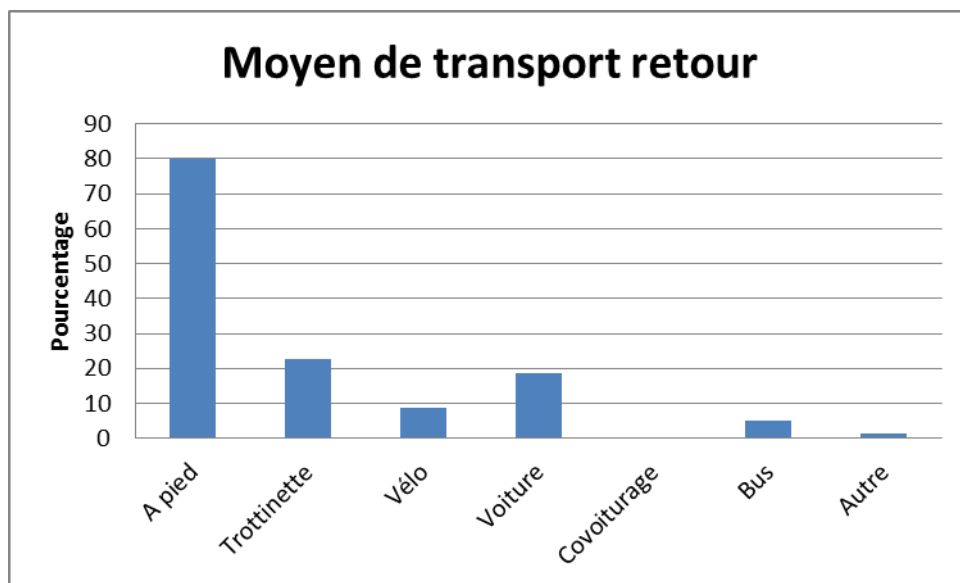




Le total est supérieur à 100% car plusieurs moyens de transport peuvent être utilisés.

2.2.2 Par quel moyen en revient-il ?

(Plusieurs réponses possibles)



La majorité des élèves utilise la marche à pied aussi bien à l'aller (84%) qu'au retour (80%).

Le vélo est relativement peu utilisé dans une ville où l'usage du vélo parmi les adultes est assez courant.

Une proportion non négligeable se fait accompagner en voiture (24% et 19%). Il y a peu de différence de moyen de transport entre l'aller et le retour. Certains enfants sont accompagnés en voiture par leurs parents le matin et rentrent le soir à pied avec une autre personne.

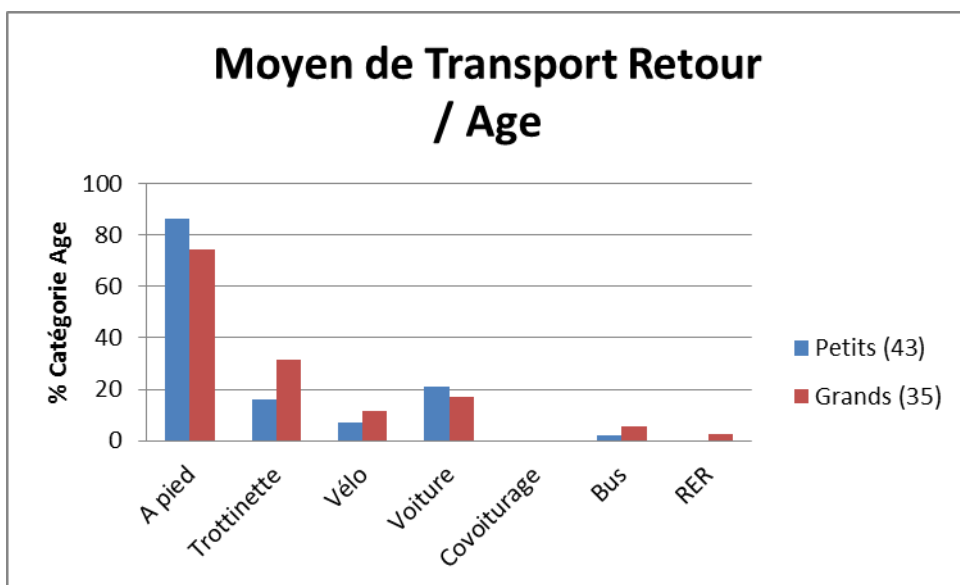
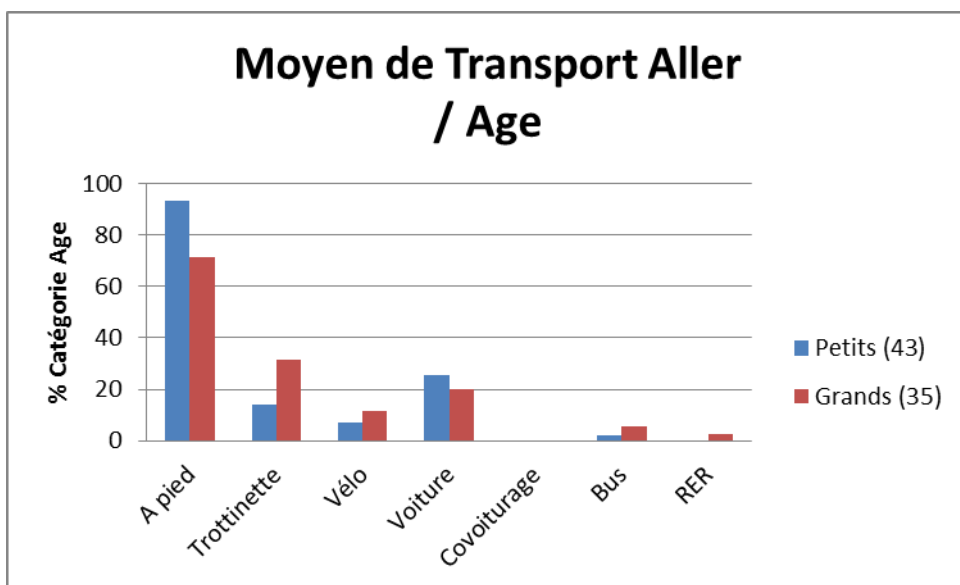
La part de la voiture est sûrement moins importante que dans d'autres écoles ou d'autres communes, mais assez élevée compte-tenu des distances domicile – école, de l'importance de l'usage des transports en commun parmi les parents (gare RER à 600m) et des difficultés de circulation et de stationnement aux abords de l'école.

Le moyen de transport « Autre » est en fait le RER (Sartrouville).

Le bus est peu utilisé ; le covoiturage ne l'est pas du tout.



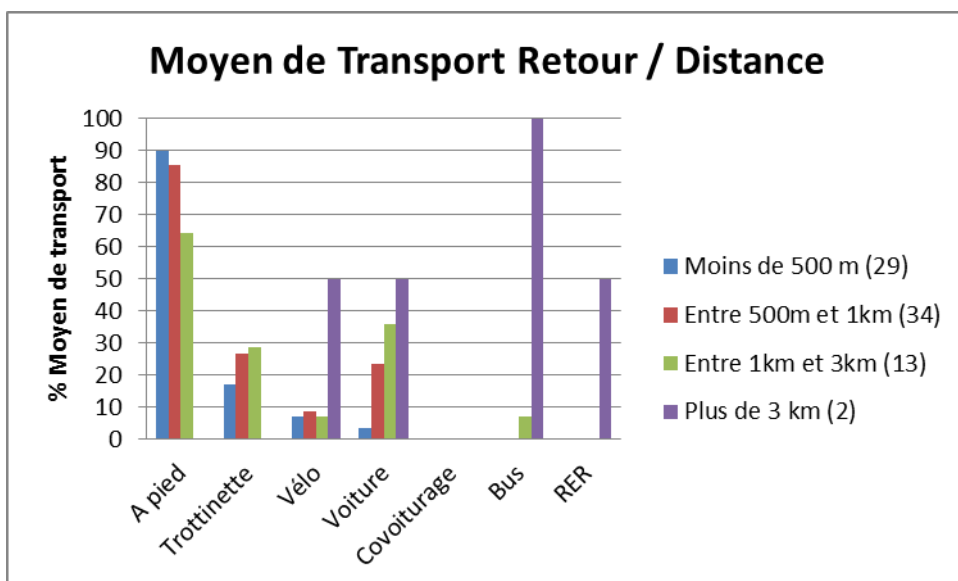
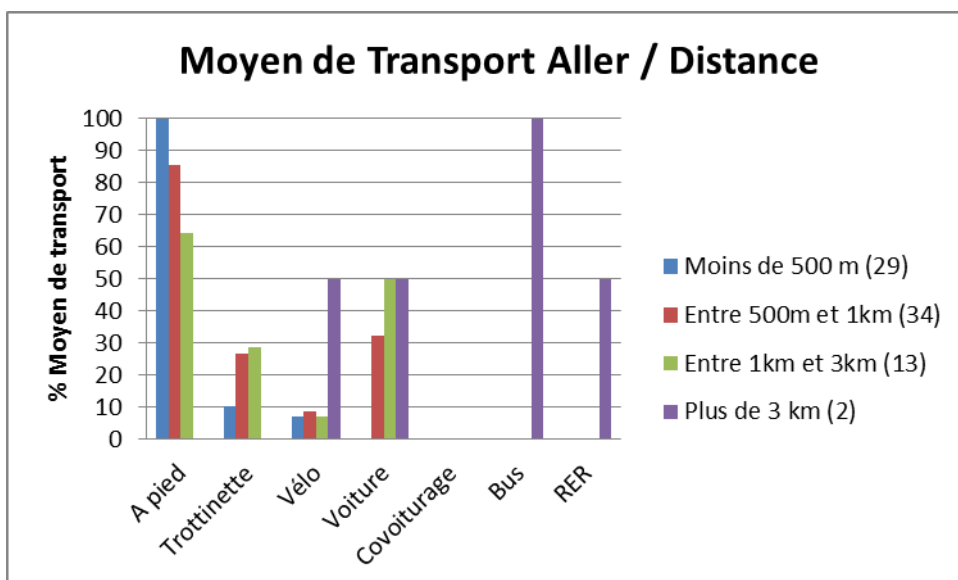
2.2.3 Moyens de transport en fonction de l'âge



On constate une différence entre « petits » et grands » : chez les grands, la marche et la voiture sont moins utilisés, au profit de la trottinette et du vélo.



2.2.3 Moyens de transport en fonction de la distance



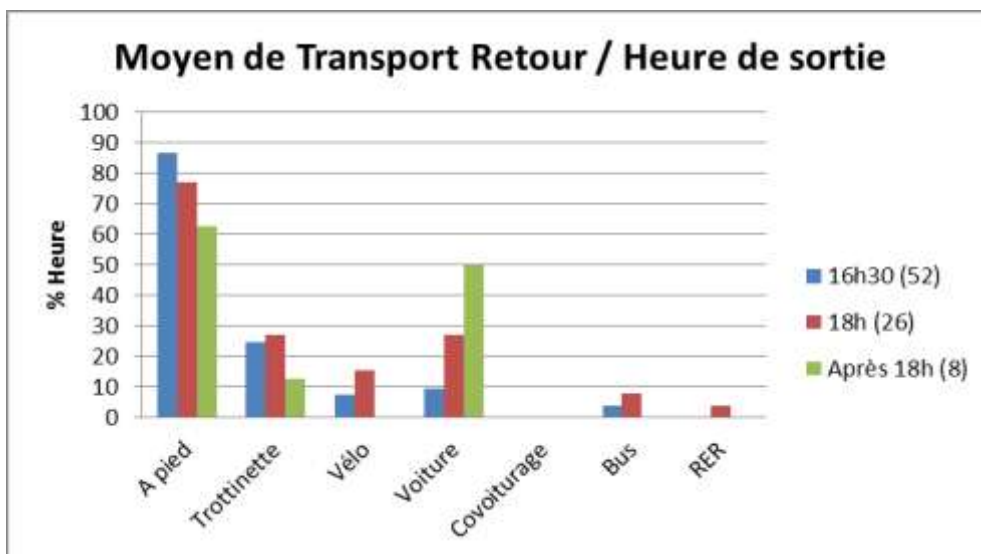
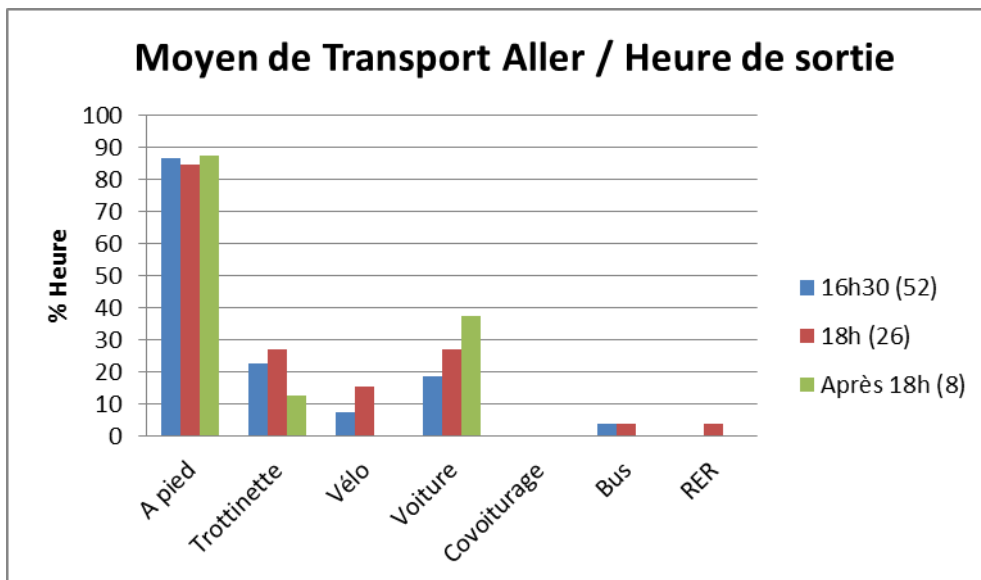
Le bus et le RER ne sont utilisés que par des élèves habitant à plus de 3 km de l'école. Pour ces élèves, le vélo est l'un des moyens de transport utilisés, ainsi que la voiture.

L'usage du vélo ne dépend pas de la distance.

L'usage de la marche, de la trottinette et de la voiture dépendent de la distance. On peut remarquer en particulier :

- Quasiment pas d'utilisation de la voiture pour les élèves habitant à moins de 500m de l'école
- 50% d'utilisation de la voiture pour les élèves habitant au-delà de 1 km de l'école

2.2.4 Moyens de transport en fonction de l'heure de sortie



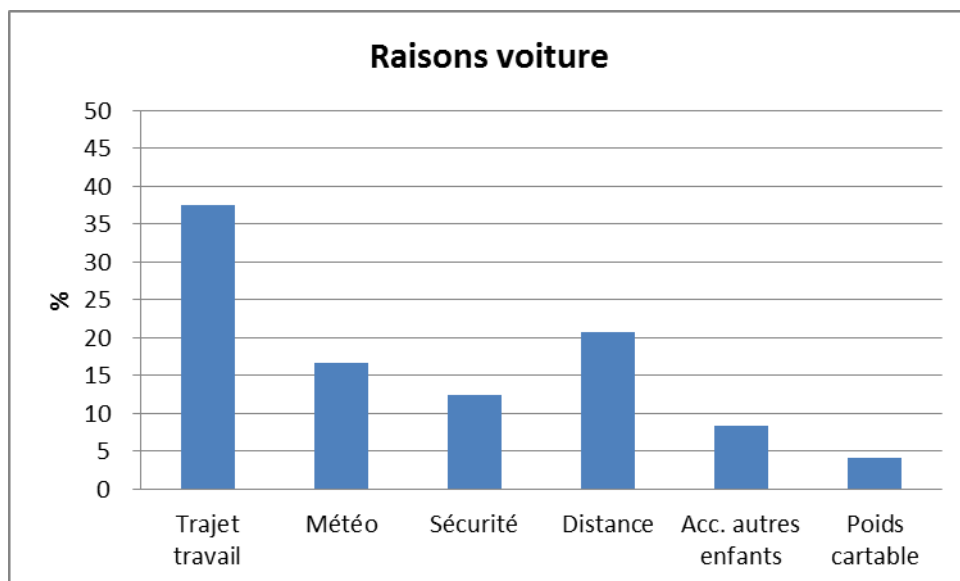
Les habitudes sont différentes selon l'heure de sortie : l'usage de la marche diminue et celui de la voiture augmente avec l'heure de sortie. Une partie de ces différences peuvent s'expliquer par le fait qu'à partir de 18h une proportion plus importante de personnes accompagnantes sont des parents rentrant du travail en voiture. Par ailleurs les difficultés de circulation et de stationnement à 8h30 et à 16h30 constituent sûrement un frein à l'utilisation de la voiture à ces horaires.

Il est curieux de constater la corrélation entre l'usage de la voiture le matin et l'heure de sortie : est-ce également l'effet « nounou » ? Ou l'habitude d'utiliser la voiture pour les trajets domicile – école ?

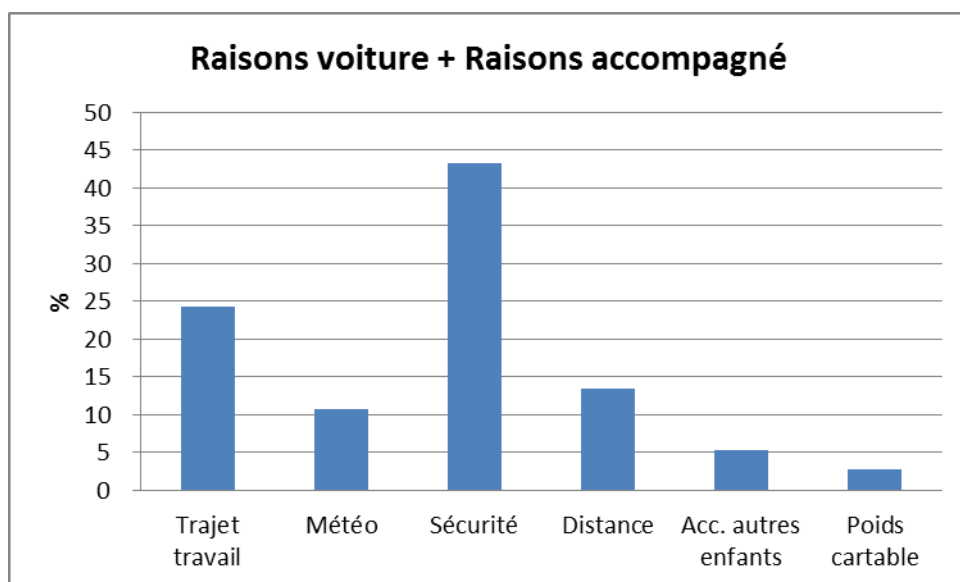


2.2.5 S'il effectue ces trajets en voiture : expliquer pourquoi

Les réponses à cette question nous permettent d'analyser les raisons pour lesquelles la voiture est utilisée.



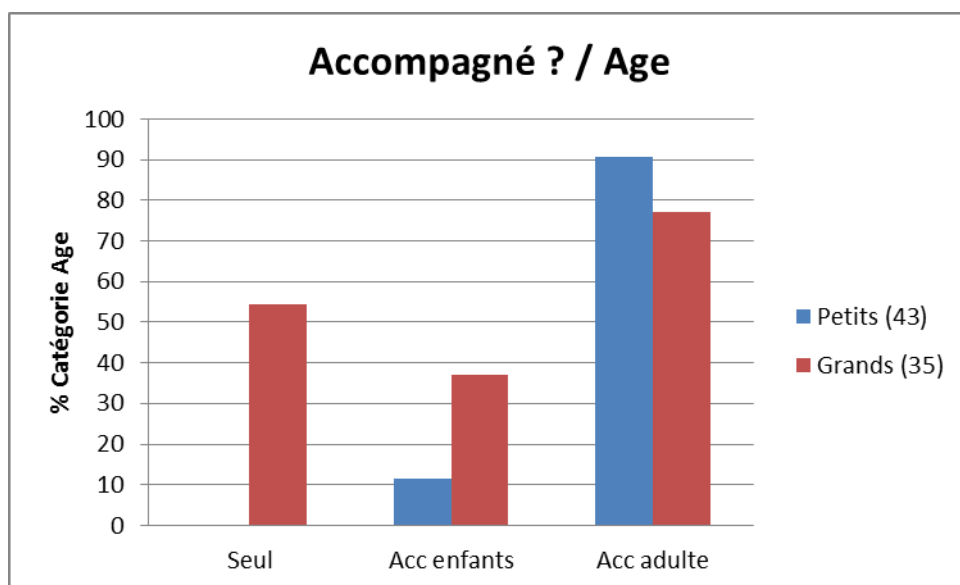
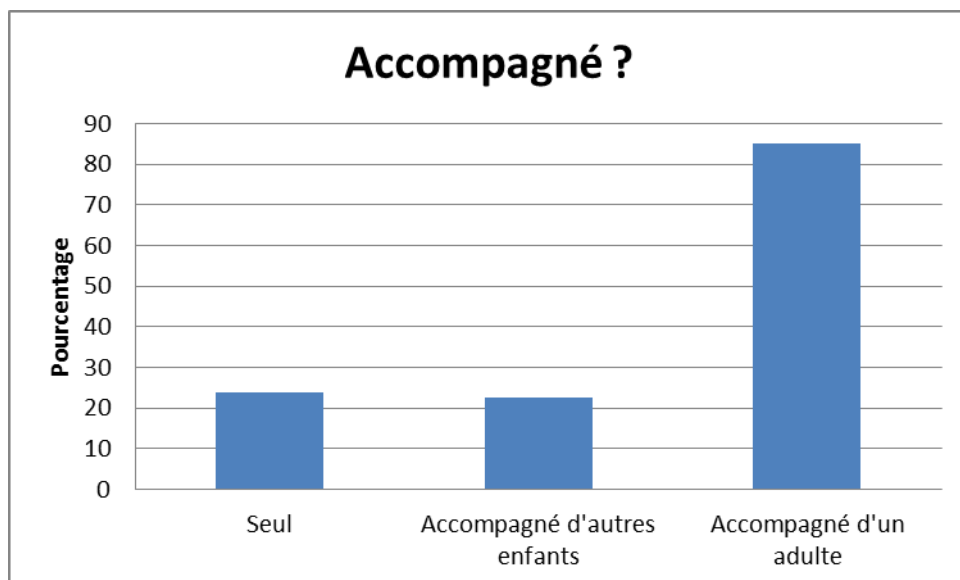
Si l'on prend en compte les réponses des mêmes personnes à la question « S'il est accompagné d'un adulte : expliquer pourquoi », on se rend compte que la première des préoccupations est celle de la sécurité, qui empêche l'enfant de faire le trajet seul et qui justifie donc souvent un accompagnement en voiture dû à d'autres contraintes (trajet travail, longueur du trajet, accompagnement d'autres enfants dans d'autres structures, crèche ou école maternelle).





2.2.6 Comment fait-il ces trajets ?

(Plusieurs réponses possibles)

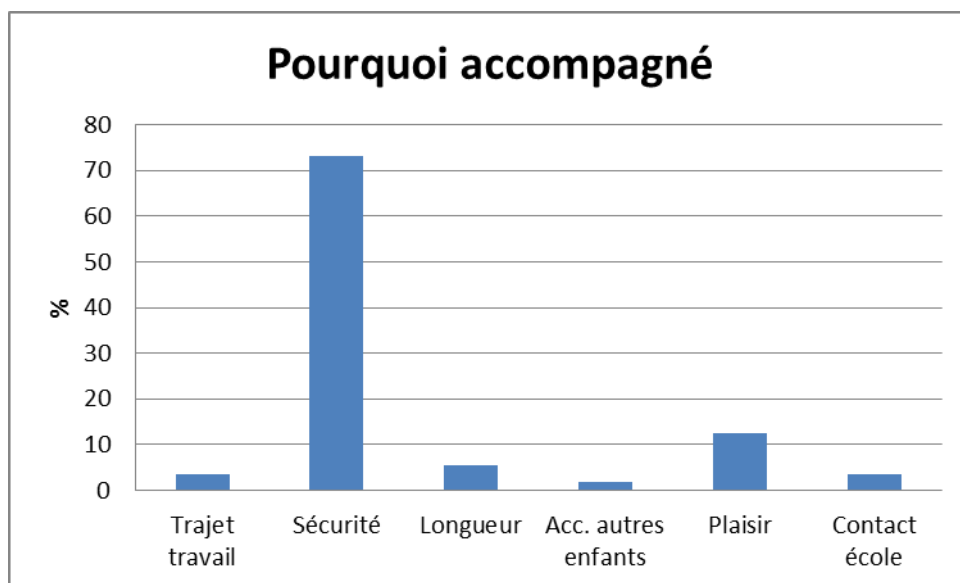


Les réponses varient beaucoup en fonction de l'âge de l'enfant. Les « petits » ne se déplacent jamais seuls, ils sont accompagnés dans 90% des cas d'un adulte et dans 10% des cas d'autres enfants (souvent des frères et sœurs plus grands).

Les grands sont souvent accompagnés d'un adulte (environ 80%) mais sont aussi souvent seuls ou accompagnés d'autres enfants. Ils font souvent le trajet le matin avec un parent et le soir sans adulte.



2.2.7 S'il est accompagné d'un adulte : expliquer pourquoi

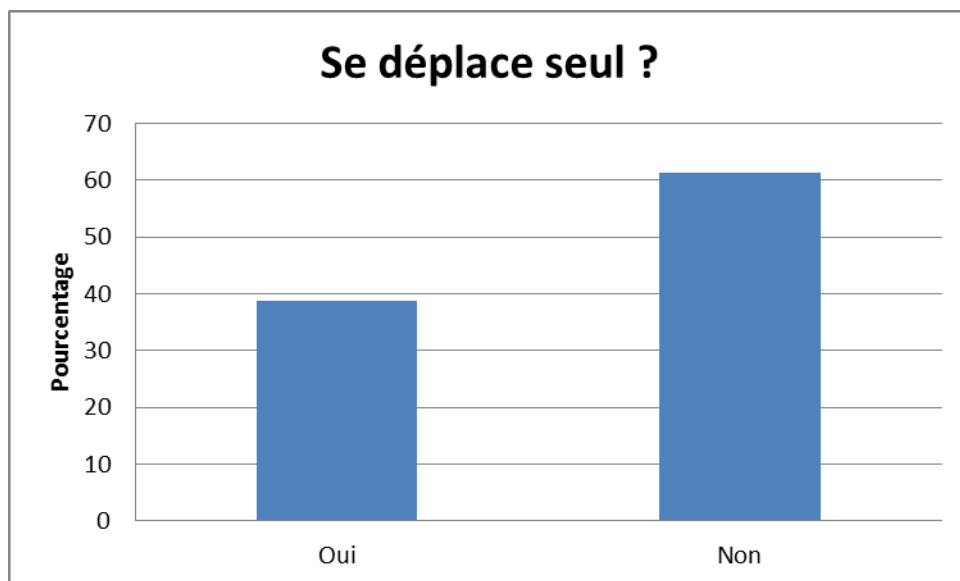


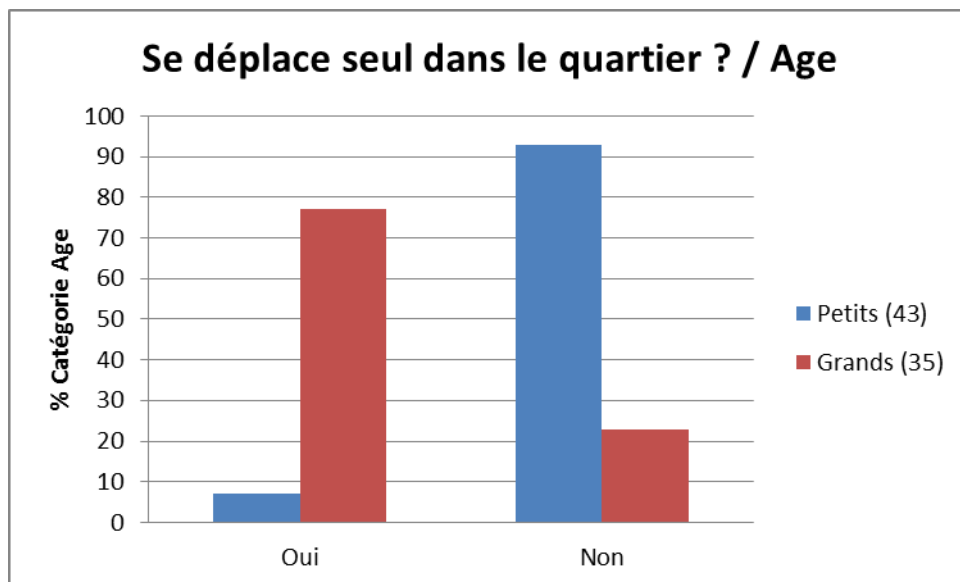
Si plusieurs raisons sont évoquées, on constate que la préoccupation essentielle est celle de la sécurité.

2.3 Renseignements sur les déplacements dans le quartier

Pour toutes les questions traitées dans ce sous-chapitre, on trouvera des informations complémentaires dans le chapitre sur l'analyse des dangers relevés.

2.3.1 Votre enfant se déplace-t-il seul sur certains trajets dans le quartier ?





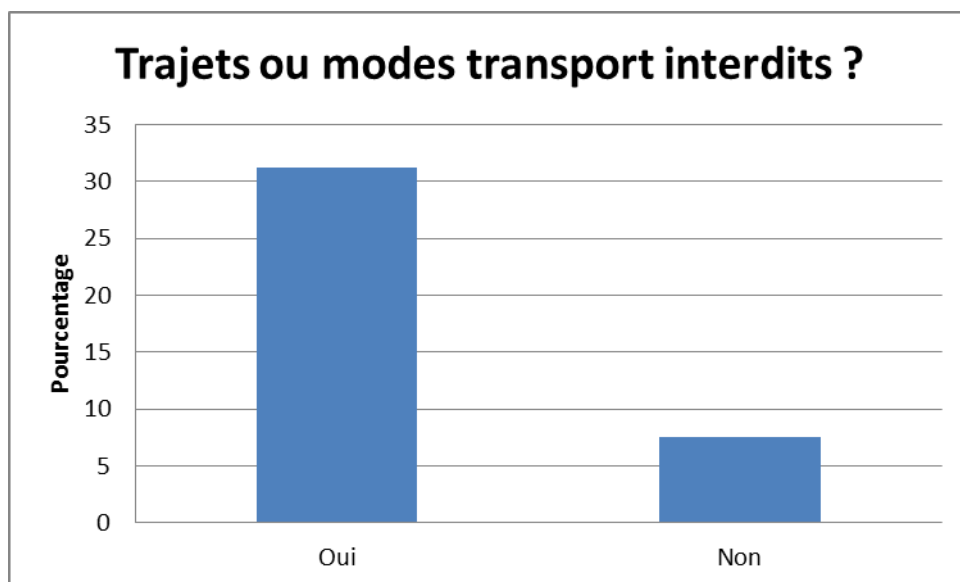
Là aussi le résultat dépend fortement de l'âge de l'enfant.

Une forte majorité de « petits » ne se déplace pas seul.

Une majorité de « grands » peut se déplacer seul, cependant avec des restrictions (voir ci-dessous).

Un pourcentage relativement élevé de « grands » (plus de 20%) ne se déplace pas seul.

2.3.2 Si oui, y a-t-il des endroits, des trajets ou des modes de transport que vous lui avez interdits ?

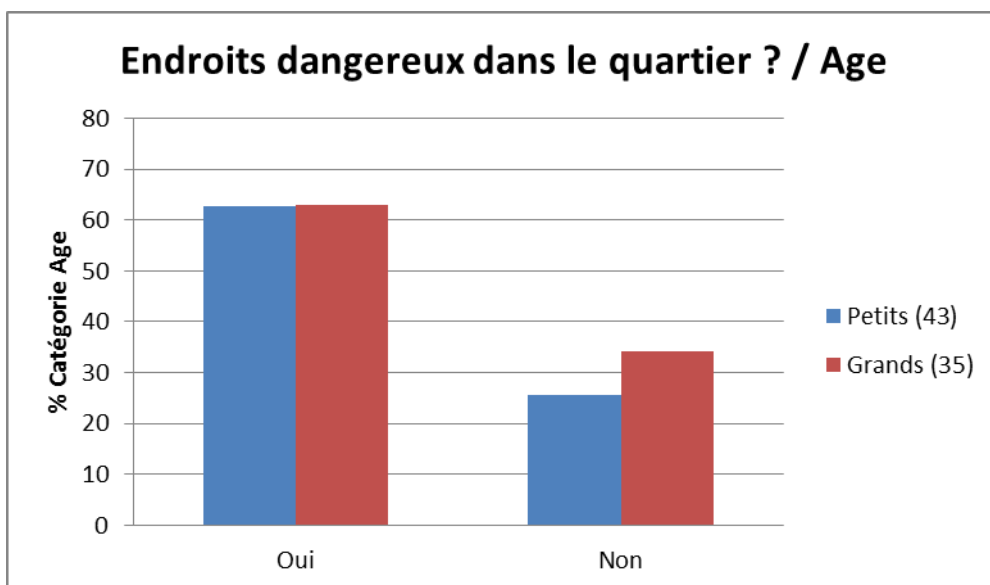
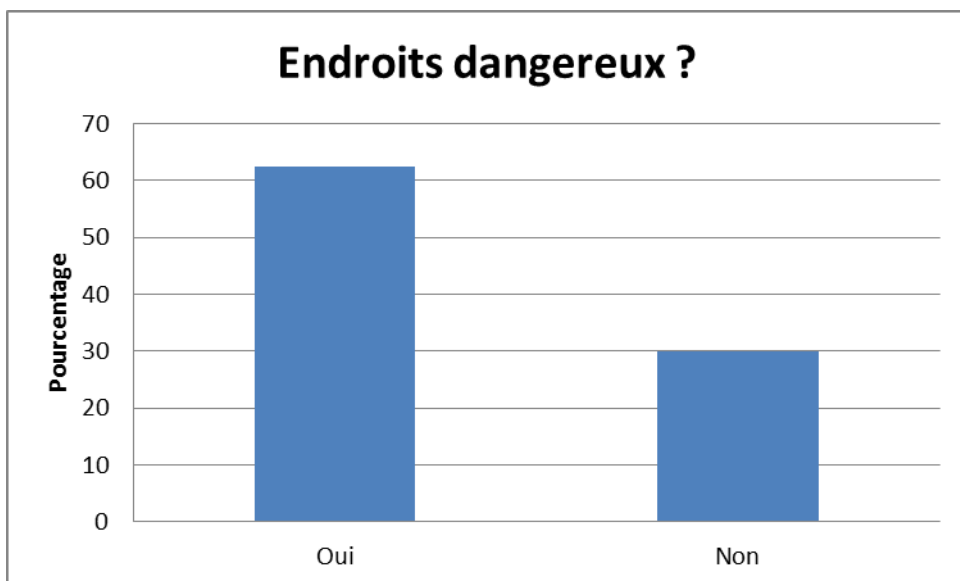


Très peu d'enfants, même « grands » se déplace sans restriction, soit géographique, soit selon le mode de transport.



2.3.3 Y a-t-il des endroits qui vous semblent dangereux dans votre quartier ?

Le total est un peu inférieur à 100% en raison de certaines absences de réponses à cette question.



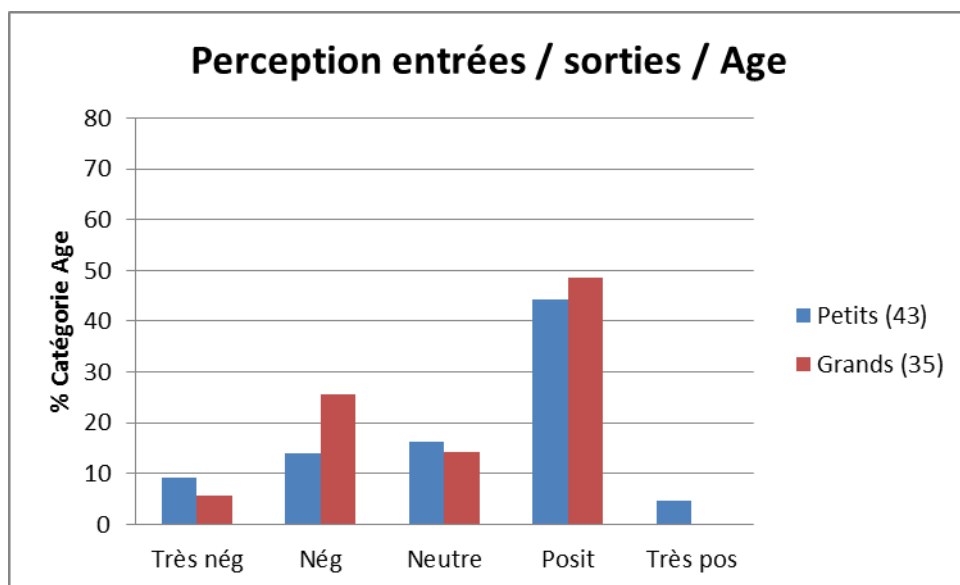
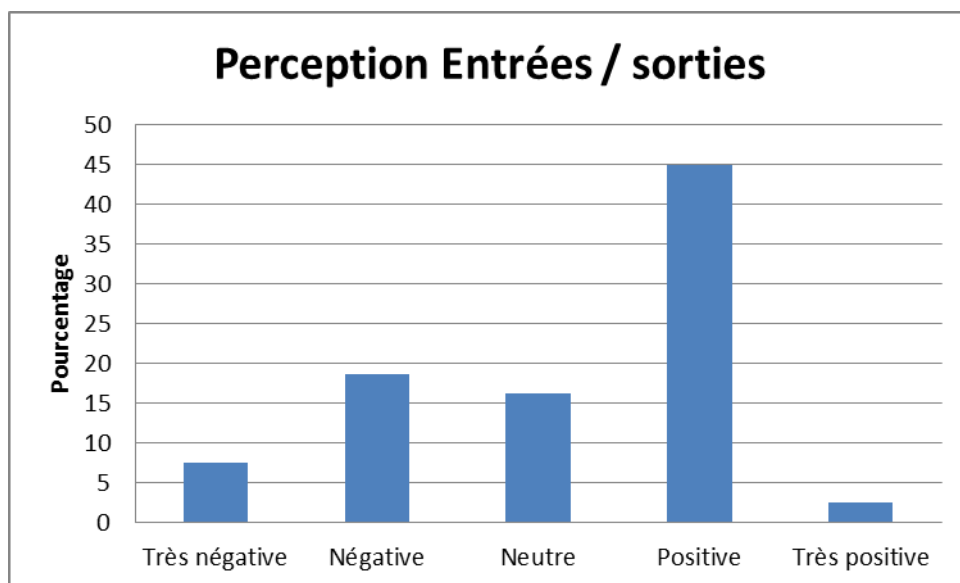
Le taux de réponses positives est supérieur à 60%, ce qui paraît très élevé. Il varie très peu avec l'âge.



2.4 Organisation des entrées / sorties de l'école

2.4.1 Quelle est votre perception générale des entrées / sorties de l'école (stress, sécurité, organisation)

Le total est un peu inférieur à 100% en raison de certaines absences de réponses à cette question.



L'addition du nombre de réponses « Positive » et « Très positive » est d'environ 50%, ce qui n'est pas très élevé.

Les commentaires positifs concernent la présence de l'agent de sécurité et le fait que la rue soit fermée à la circulation le matin.

Les commentaires négatifs sont de plusieurs ordres : ils concernent soit la sécurité liée à la circulation soit d'autres points listés ci-dessous.

Sécurité liée à la circulation (par ordre de nombre de citations) :



- Présence des voitures dans la rue pendant les entrées / sorties
- Affluence, absence de l'agent de sécurité et / ou rue non fermée à la circulation,
- Passage du bus
- Stationnement gênant, dont : stationnement sur arrêt de bus, camion de livraison au niveau du bar
- Manque de piste cyclable ou de double-sens cyclable

Autres remarques (par ordre de nombre de citations) :

- Manque de places de stationnement
- Contrôle des accès à midi et le soir
- Sorties en retard
- Organisation : quelle porte de sortie ?

Suggestions :

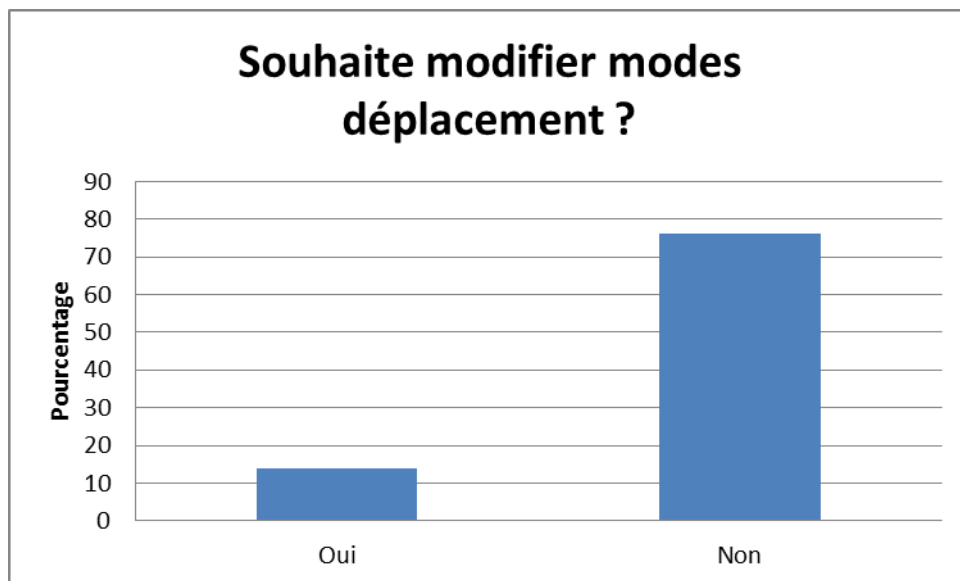
Les suggestions reflètent les préoccupations exprimées.

- Barrer la rue à toutes les heures d'entrée / sortie. Adapter les horaires de fermeture.
- Places de parking
- Bus scolaire non polluant
- Car à Pattes
- Eviter les camions poubelles entre 8:00 et 8:30.
- Le soir : ne pas ouvrir le grand portail mais une petite porte ; contrôler l'accès ; faire signer une feuille comme en maternelle
- Sorties à l'heure
- Faire respecter l'arrêt de bus
- Mettre des casse-vitesse, faire une zone 30 : rues du Tir, du Gros-Murger, St Nicolas
- Décaler les horaires du bus
- Verbaliser les excès de vitesse
- Piste cyclable à double sens ou double-sens cyclable



2.4.2 Souhaiteriez-vous modifier les modes de déplacement de votre enfant ?

Le total est un peu inférieur à 100% en raison de certaines absences de réponses à cette question.



Le taux de réponses positives est de 14% : ce taux n'est pas négligeable.

Parmi les modes de déplacement souhaités figurent :

- Loin devant : à pied ou en trottinette
- A vélo
- Avec d'autres enfants
- Navette (cité 1 fois : personne habitant rue des Côtes)

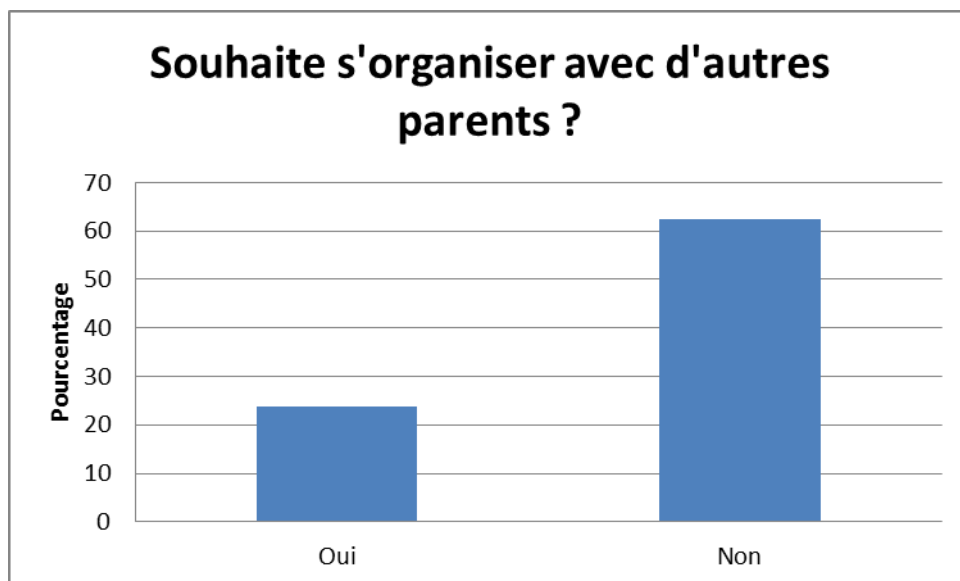
Les obstacles rencontrés :

- A pied ou en trottinette :
 - Problèmes de sécurité routière
 - Nécessité d'aller dans deux écoles différentes
 - Trottoirs : poubelles, crottes de chien, étroitesse
- A vélo :
 - Problèmes de sécurité routière
 - Pas d'aménagements cyclables : pistes, double-sens
- En groupe :
 - Pouvoir communiquer avec d'autres parents



2.4.3 Souhaiteriez-vous vous organiser avec d'autres parents pour le trajet domicile – école ?

Le total est un peu inférieur à 100% en raison de certaines absences de réponses à cette question.



Le taux de réponses positives est de 24%, ce qui est important : il y a un réel besoin.



3 Lieux cités comme étant dangereux

Ce chapitre synthétise les informations détaillées demandées en complément de la question « Y a-t-il des endroits qui vous semblent dangereux dans votre quartier ? ». D'autres commentaires indiquant spontanément des problèmes spécifiques ont aussi été pris en compte.

3.1 Axes de circulation

Les axes cités le sont dans l'ordre de leur fréquence d'apparition dans les réponses.

3.1.1 Avenue du Général de Gaulle

L'avenue du Général de Gaulle est la voie la plus citée, bien qu'elle ne soit pas au cœur du périmètre de l'école.

Les traversées piétons sont dangereuses pour plusieurs raisons combinées :

- Fort trafic
- Présence de divers types de véhicules, dont de nombreux poids-lourds
- Vitesse excessive des véhicules
- Non respect de la priorité des piétons
- Peinture des passages piétons quasiment effacée
- Durée autorisée pour la traversée des piétons insuffisante

Autres remarques :

- Véhicules rasant le trottoir
- Pas de piste cyclable
- Voie citée parmi les voies interdites aux enfants lorsqu'ils se déplacent seuls

Traversées et croisement cités expressément comme dangereux :

- Place Ianchelevici, ou « Rond-point des pompiers »
- Croisement rue de la République
- Croisement rue des Loges
- Croisement rue du Tir
- Tous les passages piétons à partir du N° 134

3.1.2 Rue d'Achères

La vitesse excessive des véhicules ainsi que le non-respect des priorités piétons sont les plus cités. La longueur de la rue et l'absence de ralentisseur facilitent la vitesse. Les trottoirs sont étroits.

Plus spécifiquement :

- Non respect de la signalisation tricolore à l'angle avec la rue du Gros-Murger



- Croisement avec la rue des Loges : mauvaise visibilité, vitesse dans la rue d'Achères, pas de passage piéton, nombreuses voitures le matin
- Croisement avec la rue Puebla : non respect des piétons

3.1.3 Rue Saint-Nicolas

Plusieurs types de problèmes sont relevés rue Saint-Nicolas :

- Vitesse excessive, véhicules ne ralentissent pas aux intersections
- Passages piétons non respectés
- Trottoirs trop étroits, encombrés (familles, poussettes, trottinettes) poussant à circuler sur la chaussée, en particulier avant le bar en descendant
- Les bus roulent trop vite, ils rasant les trottoirs
- Camion souvent garé près du bar à 8h30 empêche la visibilité

La question des entrées – sorties de l'école est traitée dans un autre paragraphe

3.1.4 Avenue de Saint-Germain

L'avenue de Saint-Germain est souvent citée bien qu'elle soit en limite de secteur de l'école.

- Circulation trop importante, beaucoup de conduites dangereuses
- Traversées piétons dangereuses, en particulier :
 - Vitesse,
 - Manque de visibilité dû aux voitures en stationnement,
 - Intersection rue Johnson
 - Intersection rue Etienne-Peroux

- Trottoirs étroits, abîmés

3.1.5 Rue du Gros-Murger

Plusieurs types de problèmes sont signalés rue du Gros-Murger :

- Vitesse excessive, en particulier au début de la rue
- Traversées piétons, en particulier au croisement avec la rue St Nicolas : passage piétons peu visible, feu trop court
- Trottoirs étroits, abîmés, encombrés de poubelles

3.1.6 Rue de la Passerelle

Sont cités :

- La vitesse des véhicules qui tentent d'éviter le feu de la rue d'Achères
- Trop de circulation



- Trottoirs trop étroits : voitures passent trop près, poussettes et piétons sont obligés d'emprunter la chaussée
- Pas de respect de la priorité piétons

*« N'attendez pas qu'il y ait un accident grave dans le quartier rue de l'Union ou rue de la Passerelle !!
Merci par avance de votre intervention »*

3.1.7 Rue du Tir

- Vitesse excessive
- Traversées piétons non respectées, manque de visibilité, marquage partiellement effacé, en particulier :
 - Croisement avec la rue d'Achères
 - Croisement avec la rue Saint Nicolas
- Trottoirs étroits et encombrés par les poubelles

3.1.8 Rue Jean-Mermoz

Traversées piétons :

- Problème de visibilité pour les voitures qui proviennent de la rue Pauline Kreuscher
- Traversée entre la passerelle et le marché : vitesse, manque de visibilité, non respect du passage piétons

3.1.9 Rue Pierre Curie

- Vitesse excessive
- Traversées piétons non respectées, manque de visibilité, en particulier :
 - Croisement avec la rue d'Achères
- Trottoirs étroits

« Les voitures ne s'arrêtent pas au passage piétons. J'ai failli me faire renverser avec ma poussette. »

3.1.10 Rue de la Muette

Traversée de la rue de la Muette dangereuse.

Rue de la Muette citée parmi les voies interdites aux enfants se déplaçant seuls.

3.1.11 Rue de l'Union

Sont cités :

- La vitesse des véhicules qui tentent d'éviter le feu de la rue d'Achères
- Trop de circulation
- Trottoirs trop étroits



3.1.12 Rue du Maréchal Foch

Sont cités :

- Vitesse (pas de ralentisseur, rue large)
- Voitures à cheval sur le trottoir devant Bois-Bonnet
- Trottoirs en dévers (problème entre autres pour les poussettes)

3.1.13 Rue de la République

Trottoirs étroits, nombreuses familles se rendant à Ledreux et Bois-Bonnet.

3.1.14 Rue des Côtes

Voitures trop dangereuses pour les cyclistes.

3.1.15 Rue du Souvenir

Voitures garées en permanence sur une partie de la chaussée, obligeant à empiéter sur la voie inverse.

3.1.16 Rue Pauline Kreuscher

Trafic dense, non respect des feux rouges, pas de visibilité pour traverser.

3.1.17 Rue Pierre Loti

Trottoirs – Intersections.

3.1.18 Pont RER

Trop de voitures, pressées et qui se garent n'importe où. Cyclistes sur les trottoirs.

3.2 Autres indications concernant la sécurité

3.2.1 Trottoirs

Trottoirs étroits et souvent encombrés par les poubelles, ce qui oblige à descendre sur la chaussée.

3.2.2 Sécurité devant l'école

Souvent la combinaison trop de monde / étroitesse de la rue et des trottoirs / présence de voitures et bus est citée. La présence de voitures, de bus et de camions dans la rue est un facteur de risque. Les voitures sont souvent garées de façon gênante. Les trottoirs sont trop étroits. L'agent de sécurité manque souvent ; il est absent à certains horaires. Les enfants et les parents doivent souvent marcher sur la chaussée.

3.2.3 Remarques générales

A la question « Pourquoi votre enfant ne se déplace-t-il pas seul dans le quartier ? » de nombreux parents ont répondu de façon générale, soit en disant qu'il était trop jeune, soit en évoquant des



problèmes de sécurité sans préciser lesquels. *Dans leur esprit, il est souvent évident qu'un enfant jeune ne peut pas se déplacer seul, pour des raisons de sécurité.*

Parmi les parents qui ont répondu de façon plus précise, une minorité parle de problèmes de type mauvaises rencontres, une majorité parle de sécurité routière.

Souvent, lorsque l'enfant est autorisé à se déplacer seul, c'est à pied seulement : le vélo voire la trottinette d'une part, les transports en commun d'autre part lui sont interdits. Le vélo est considéré comme dangereux, en tous cas s'il est pratiqué sans adultes.

Problèmes de sécurité cités :

- Circulation trop dense
- Vitesse des véhicules, voitures et 2-roues
- Non respect des stops
- Rues étroites
- Manque de visibilité
- Trottoirs inadaptés
- Non respect des passages piétons
- Pas de zone piétonne
- Pas de piste cyclable
- Passage du bus aux heures d'ouverture de l'école



Conclusion

Il ne s'agit ici bien sûr que d'une conclusion provisoire. L'enquête et son analyse ne représentent qu'une étape dans notre projet.

L'enquête a permis de recueillir des informations précieuses de la part des parents. A partir de ces informations, plusieurs pistes peuvent être poursuivies dans différentes directions et avec différents interlocuteurs selon les thématiques, qu'il s'agisse des problèmes de sécurité routière, d'organisation des trajets des enfants, etc...

Les interlocuteurs privilégiés sont les personnels de l'école, les services de la ville, les associations de parents d'élèves, les parents qui souhaitent participer à la suite du projet, et l'association Maisons-Laffitte Développement Durable.